Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



COMMUNE DE SOLLIES-VILLE ID: 083-218301323-20231130-43_2023-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice: 19 Présents : 16

Votants : 18

OBJET:

Décision Modificative n° 2

Budget Général 2023

N° 43/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 novembre 2023

Présents: Madame FOUASSE Bénédicte, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Monsieur NOIROT Michel, Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame ADROVER Isabelle, Monsieur BROUSSAIS Jean-Michel, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur JOLY Philippe à Monsieur GERARDIN Nicolas, Madame VIVES Marie-Christine à Madame FOUASSE Bénédicte.

Absent(s) excusé(s): Madame MASSUCCO Isabelle.

Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que certaines dépenses n'avaient pas été prévues lors de l'établissement du budget primitif 2023 et qu'il est donc nécessaire de procéder aux modifications de crédits repris dans le document ci-joint.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à :

Pour: 15

Abstention(s): 3

- APPROUVE les modifications de crédits apportées au Budget primitif 2023 et figurant dans le document ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville, Les jour, mois et an susdits Le Maire,

Nicolas GERARDIN



Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le -4 DEC. 2023

- de la publication le - 4 DEC. 2023